

AVIS PUBLIC

GRILLE TARIFAIRE – TAXIBUS

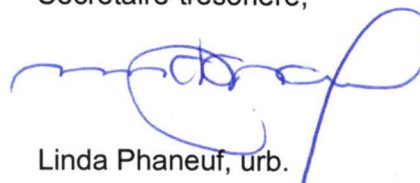
Je soussignée, Linda Phaneuf, directrice générale et secrétaire-trésorière de la MRC de Beauharnois-Salaberry, donne avis que le Conseil des maires de la MRC, lors de la séance ordinaire tenue le 15 mai 2019, a adopté, par la résolution numéro 2019-05-107, la grille tarifaire pour les services de Taxibus, laquelle entrera en vigueur à compter du 1^{er} juin 2019.

EN VIGUEUR AU 1 ^{ER} JUIN 2019 – TARIF DE DÉPART 3,50 \$								
MUNICIPALITÉS	Howick	Huntingdon	Ormstown	Salaberry-de-Valleyfield	Beauharnois	Sainte-Martine	Mercier	Châteauguay
Saint-Étienne-de-Beauharnois	7,00 \$	9,00 \$	8,00 \$	8,00 \$	7,00 \$	8,00 \$	9,00 \$	8,00 \$
Saint-Louis-de-Gonzague	7,00 \$	8,00 \$	7,00 \$	8,00 \$	8,00 \$	9,00 \$	9,00 \$	10,00 \$
Saint-Stanislas-de-Kostka	9,00 \$	8,00 \$	8,00 \$	8,00 \$	9,00 \$	10,00 \$	10,00 \$	11,00 \$
Sainte-Martine	7,00 \$	10,00 \$	9,00 \$	10,00 \$	8,00 \$	7,00 \$	7,00 \$	8,00 \$
Saint-Urbain-Premier	8,00 \$	10,00 \$	9,00 \$	10,00 \$	9,00 \$	7,00 \$	8,00 \$	9,00 \$

Pour de plus amples renseignements concernant ces services, la population est invitée à communiquer au 450 264-2267 (sans frais : 1 877 699-2267).

Donné à Beauharnois, ce vingt-septième (27^e) jour du mois de mai de l'an deux mil dix-neuf (2019).

La Directrice générale et
Secrétaire-trésorière,



Linda Phaneuf, urb.